
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 26 AOUT 2019 - 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 26 août 2019 à 19 h 30, à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, siégeant sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Renée Trudel, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 23 août 2019, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7

Sont également présents :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Madame Marilyne Tremblay, greffière

Sont absents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 05;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2019-08-405

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Allie;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2019-08-406

3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020 – 2021 – 2022 – ADOPTION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années 2020 – 2021 – 2022 tel que présenté.

Monsieur le conseiller Luc Cossette demande le vote sur cette proposition.

La présidente d'assemblée appelle le vote sur cette proposition.

Vote pour : Madame la conseillère Louise Allie
 Madame la conseillère Odette Martin
 Monsieur le conseiller Guy Bédard
 Monsieur le conseiller Pierre Verret
 Monsieur le conseiller Réginald Gagnon

Vote contre : Monsieur le conseiller Luc Cossette

La présidente d'assemblée s'abstient de voter.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2019-08-407

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 16;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Allie
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS que la séance soit close.

Fait à Beloeil, ce 26 août 2019.